

BTS AÉRONAUTIQUE

EN APPRENTISSAGE



2 ANS

LE MÉTIER

En maintenance exploitation, le technicien aéronautique participe à l'élaboration de la politique d'entretien des aéronefs et des équipements. Il assure le suivi de navigabilité de l'appareil. Il organise les opérations de maintenance. Il recueille les informations de fiabilité, les incidents en exploitation et propose les solutions techniques et d'entretien.

En construction, il conçoit les processus d'assemblage en définissant la chronologie des opérations et les moyens nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- S'intéresser aux métiers liés à la construction d'aéronefs ou de maintenance aéronautique.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien d'essais.
- Mécanicien d'entretien d'avion.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat, de préférence baccalauréat professionnel Aéronautique option structure, avionique, système ou STi2D ou scientifique.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 3 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Marcel Dassault - 17300 ROCHEFORT

Tel : 05 46 88 13 00

Contact : Laurent Bouscaud - DDFPT

Jean-Charles Delbreil - Référente qualité UFA et animateur pédagogique UFA

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence Professionnel
- École d'ingénieurs
- Prépa ATS

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 11888€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 88,90 %
- Taux d'insertion : 48,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 52,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

